
Cinéma en Europe : fréquentation en hausse et diminution de la part de marché

Description

En 2015, l'augmentation du nombre d'entrées en salle est avérée dans l'ensemble des pays membres de l'Union européenne. Pourtant, la part de marché des films nationaux se contracte pour 15 d'entre eux, selon les données disponibles collectées par l'Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA).

A l'instar de l'année 2009 avec 982 millions d'entrées grâce à la sortie du film *Avatar* et à l'avènement de la 3D, les salles de cinéma dans l'Union européenne ont enregistré une hausse de leur fréquentation de 7,4 % en 2015, avec 976 millions de billets vendus, soit le second meilleur résultat des dix dernières années, indique l'OEA (selon des estimations pour 2015).

Au palmarès européen 2015 des 20 succès cinématographiques figurent 18 productions américaines : *Star Wars : Episode VII -The Force Awakens*, *Minions*, *Spectre* et *Jurassic World* qui frôlent les 40 millions d'entrées pour les trois premiers, record inédit par rapport aux précédentes années 2013 et 2014, note l'OEA. Avec près de 9 millions d'entrées, deux œuvres européennes seulement – le français *Taken 3* et l'allemand *Fack ju Göhste 2* – s'inscrivent au classement des 20 films dont la fréquentation est la plus forte dans l'Union européenne.

Fréquentation du cinéma et p



ROYAUME-UNI

157,5 - **171,9**

26,8 % - **44,5 %****

Après un niveau record de 33,5 % en 2014, la part de marché des films nationaux dans l'Union européenne est tombée à 26,1 % en 2015. Si elle dépasse en France ou approche les 30 % en Finlande, au Danemark et en Allemagne ; c'est au Royaume-Uni que la part de marché des films nationaux est la plus grande, atteignant 44,5 % en 2015. Là encore, cette performance revient aux films succés qualifiés de « britanniques » mais financés par des capitaux américains tels que *Spectre*. Si l'on tient à la définition du BFI (British Film Institute, équivalent du CNC en France) qui ne prend pas en compte les productions nationales financées par les studios américains, la part de marché des films britanniques s'établit à 10,6 % au Royaume-Uni.

En 2015, la fréquentation des salles de cinéma dans l'Union européenne, selon les estimations de l'OEA, se répartit ainsi : 64 % de films américains, auxquels s'ajoutent 7,3 % de films européens soutenus par des financements américains, contre 2,6 % de films d'autres nationalités et 26,1 % de films européens, dont la part de marché tend à diminuer au cours des cinq dernières années.

Quelles sont les raisons qui conduisent les jeunes européens à accéder illégalement à des contenus en ligne ?

Commandée par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), une enquête réalisée par la société GFK en 2015, intitulée *Tableau de bord sur les jeunes et la propriété intellectuelle*, indique qu'**un quart des jeunes européens âgés de 15 à 24 ans**, résidant dans les 28 pays de l'Union européenne, **reconnaissent avoir eu recours à « intentionnellement » à des sources illégales** pour obtenir des contenus en ligne, durant les douze derniers mois. En outre, 13 % déclarent y avoir eu accès « par hasard ». Néanmoins, 81 % des jeunes européens déclarent aussi utiliser des sources légales.

Les films et les séries sont les contenus privilégiés (85 % des répondants) par les jeunes déclarant utiliser volontairement des sources illégales, loin devant la musique (56 %) et les jeux (29 %). Un tiers d'entre eux invoquent la facilité d'accès (« il n'est pas nécessaire de s'inscrire »), la disponibilité plus rapide des contenus et un choix plus large par rapport aux offres légales. Et surtout, pour deux tiers de ces jeunes européens, le prix reste le facteur déterminant qui les incite à recourir à des sources illégales. Enfin, 38 % des jeunes interrogés « ne voient rien de mal » à l'utilisation de sources illégales puisqu'il s'agit « de leur usage personnel », une réponse apportée par 28 % de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur contre 38 % pour ceux qui ont un niveau moyen et 34 % pour ceux qui ont un faible niveau d'instruction.

Source : *Tableau de bord sur les jeunes et la propriété intellectuelle*, EUIPO, euiipo.europa.eu, avril 2016.

Sources :

- « Niveau record des recettes brutes des salles dans l'Union européenne en 2015 », communiqué de presse, Observatoire européen de l'audiovisuel, obs.coe.int, 4 mai 2016.
- *Focus 2016, World Film Market Trends*, réalisé par l'Observatoire européen de l'audiovisuel et édité par le Marché du Film, mai 2016.

Categorie

1. Infographies
2. Usages

date créée

7 septembre 2016

Auteur

